

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE DE LA RÉUNION : 7 décembre 2017

HEURE DE LA RÉUNION : 8 h

LIEU DE LA RÉUNION : Aile Ouest de la gare Union
97, Front Street West
Toronto (Ontario) M5J 1E6

Salle du conseil Peter R. Smith, 4^e étage

PRÉSIDENT : J. Robert S. Prichard

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION : Phil Verster

SECRÉTAIRE DE LA RÉUNION : Mary Martin, première vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire générale

MEMBRES PRÉSENTS : Upkar Arora
Kathy Bardswick
Rahul Bhardwaj
Bryan Davies
Janet Ecker
Anne Golden
Marianne McKenna
Rose Patten
Bonnie Patterson
Sharleen Stewart
Carl Zehr

EXCUSÉS : Bill Fisch
Howard Shearer

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES : Robert Hollis, vice-président principal, PRESTO
Greg Percy, chef de l'exploitation
Judy Pfeifer, chef des communications et des relations publiques
Anita Sultmanis, directrice du marketing et de l'expérience client

Leslie Woo, chef de la planification
Peter Zuk, chef responsable des immobilisations
Peggy Gilmour, directrice, Vérification interne
Alba Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire
générale adjointe

SÉANCE À HUIS CLOS

1. Séance à huis clos du chef de la direction et du Conseil d'administration

Le Conseil se réunit en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

2. Ouverture de la séance et observations du président

Le président Prichard déclare la réunion ouverte à 9 h.

Le président Prichard confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Objectifs stratégiques

Phil Verster, président et chef de la direction, présente les nouveaux énoncés de vision et de mission de Metrolinx ainsi que les objectifs stratégiques pour 2017/2018 de concert avec les membres de l'équipe de la haute direction. Désormais, le personnel fera état de l'avancée liée aux objectifs stratégiques lors de chaque réunion du Conseil d'administration.

Les priorités actuelles incluent l'élargissement du programme de sécurité de Metrolinx, l'amélioration de la production de rapports sur le programme d'immobilisations, la production de rapports sur les progrès du Plan de transport régional (PTR), le recrutement et la rétention des bons employés et experts, la mise à profit des partenariats dans les secteurs ferroviaire et réglementaire ainsi que l'écoute continue de la clientèle de Metrolinx.

Le Conseil d'administration discute tout d'abord de la façon dont il peut aider le personnel à atteindre les objectifs stratégiques et détermine si les objectifs proposés sont atteignables et viennent suffisamment appuyer les objectifs à long terme. Puis, le Conseil s'informe sur les outils et les indicateurs nécessaires pour soutenir les engagements en matière de rapports et garantir la mesure des « bons » produits livrables.

Enfin, le Conseil souligne le fait que Metrolinx fait du déplacement des marchandises et de la planification efficace de l'utilisation des terres une priorité. Le Conseil parle brièvement des projets de développement de Metrolinx axés sur le transport en commun, des objectifs connexes et des travaux en cours (comme l'examen des stratégies d'accès et de stationnement de Metrolinx).

Le personnel est persuadé que les objectifs stratégiques apporteront de la clarté au sein de l'organisation et promouvoir l'intégration et la collaboration, ce qui favorisera alors le succès.

Le Conseil envisage la façon dont les objectifs stratégiques permettront à Metrolinx de se repositionner pour élargir sa présence.

SÉANCE PUBLIQUE

4. Ouverture et mot de bienvenue du président

Le président Prichard déclare la réunion ouverte à 10 h.

Le président Prichard confirme que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la réunion requis en vertu du règlement de la Régie a été envoyé.

Le président Prichard souhaite la bienvenue à Sharleen Stewart, vice-présidente internationale du Service Employees' International Union (SEIU), au sein du Conseil d'administration de Metrolinx.

Le président Prichard félicite Bryan Davies, membre du Conseil, de sa nomination à titre de vice-président du Conseil.

Le président Prichard accuse réception de la correspondance provenant d'Aliraza Asrani à propos des changements de service sur la ligne de Stouffville. Des copies sont distribuées aux membres du Conseil.

5. Rapport du chef de la direction

Phil Verster présente le rapport du président et chef de la direction.

M. Verster souligne la bravoure et le professionnalisme dont ont fait preuve Caleb Hannah, Steve Cauwenbergs et William Ng, agents chargés de l'application des règlements, ainsi que le sergent intérimaire Devon Spiers lors d'un incident de sécurité survenu à la gare GO de Rouge Hill le 6 décembre 2017.

M. Verster indique les récents accomplissements, y compris les travaux réalisés aux

quais et au toit du quai couvert dans le cadre du programme de modernisation de la gare Union, la publication des demandes de qualification concernant les gares GO de Milton et de Meadowvale ainsi que le projet d'une nouvelle installation d'Opérations de gare de l'Ouest, l'achèvement du centre de transport en commun de la station d'autobus Renforth Gateway et le symposium réussi sur l'hydraulique.

M. Verster mentionne que la première assemblée publique locale « Demandez à Metrolinx » a lieu le 12 décembre. Cette assemblée donne une nouvelle occasion aux communautés de communiquer avec Metrolinx.

M. Verster souligne les réussites de plusieurs employés. En reconnaissance de son document de référence sur la nouvelle mobilité, Leslie Woo, chef de la planification, a été nommée par le Réseau des femmes exécutives l'une des Canadiennes les plus influentes dans la catégorie du secteur public. Antoine Belaieff, directeur, Planification régionale, Lisa Salsberg, gestionnaire principale, Planification régionale, et l'équipe Planification des systèmes ont reçu un prix d'excellence en planification de l'Institut des planificateurs professionnels de l'Ontario. Et Sabrina DiNicolantonio, aide-analyste, Expérience client, a été sélectionnée par le Conseil canadien pour les partenariats public-privé comme membre de la prochaine génération des leaders canadiens du secteur de l'infrastructure.

M. Verster félicite également Upkar Arora, membre du Conseil, pour sa prestigieuse nomination à titre de membre des Comptables professionnels agréés de l'Ontario (CPA Ontario).

M. Verster remercie par ailleurs le chef de la direction sortant de la Toronto Transit Commission, Andy Byford, de son leadership et de sa collaboration avec Metrolinx au cours des dernières années et lui souhaite la meilleure des chances dans son nouveau rôle en tant que président de la New York City Transit Authority. Le Conseil décide qu'une lettre de remerciements sera envoyée à M. Byford.

IL EST RÉSOLU :

QUE le Conseil d'administration de Metrolinx exprime ses remerciements à Andy Byford, chef de la direction de la Toronto Transit Commission, pour son important travail et sa grande collaboration avec Metrolinx.

Adopté

6. Nomination de dirigeants

IL EST RÉSOLU :

QUE Hope Spadora soit nommée vice-présidente des services de l'immobilier de Metrolinx, en date du 1^{er} novembre 2017;

QUE Mark Ciavarro soit nommé vice-président de la mise en œuvre du service régional express, en date du 28 novembre 2017;

ET QUE, après avoir donné effet à la présente résolution, les nouveaux membres de Metrolinx soient confirmés dans le rapport du Conseil d'administration du 7 décembre 2017 au premier vice-président, chef du contentieux et secrétaire général de Metrolinx, comme le stipule l'annexe A.

Adopté

7. Gouvernance du conseil d'administration

Rahul Bhardwaj, président du Comité de gouvernance, fait état des dernières discussions et recommandations du Comité de gouvernance en matière de transparence et de prise de décision du Conseil d'administration.

M. Bhardwaj précise qu'en vertu de la *Loi sur Metrolinx*, quelques points doivent être considérés lors des réunions publiques du Conseil. Metrolinx dépasse les exigences minimales par la tenue des séances publiques trimestrielles du Conseil, par la diffusion de ces séances en ligne, par la réception et la distribution de la totalité de la correspondance publique et par l'accès public aux rapports des réunions, à la correspondance et aux décisions finales.

Toutefois, Metrolinx a à cœur le service public et l'amélioration continue de ses pratiques de gouvernance. Par conséquent, le Comité de gouvernance recommande que le Conseil adopte diverses mesures additionnelles afin d'accroître la transparence, dont l'ajout d'une page Web sur la gouvernance sur le site Web de Metrolinx pour rendre accessibles au public les principaux documents de gouvernance et publier le procès-verbal rédigé et modifié comme il se doit de chaque réunion du Conseil dans les trente jours suivant l'approbation du Conseil. De plus, à compter de janvier et sous réserve d'exceptions limitées, Metrolinx fournira un avis de réunion du Conseil cinq jours ouvrables à l'avance et fera connaître l'ordre du jour et les rapports au cours de la même période de cinq jours. Chaque réunion du Conseil comprendra une composante publique. Enfin, Metrolinx rendra publiques les analyses de rentabilité avant toute prise de décision du Conseil d'administration.

Le personnel révisé actuellement les procès-verbaux des réunions du Conseil de 2017 et prévoit publier les procès-verbaux rédigés et modifiés avant le 30 janvier 2018.

8. Examen des pratiques de PRESTO en matière de protection de la vie privée

Alba Sandre Taylor, conseillère juridique principale et secrétaire générale adjointe, présente les modifications recommandées à la politique sur la protection de la vie privée de PRESTO afin d'accroître la clarté et la transparence des pratiques de PRESTO en matière de partage de renseignements avec la police.

Les modifications de la politique et des protocoles reflètent les leçons apprises lors d'un examen des pratiques d'autres organismes ainsi que les commentaires obtenus lors des consultations publiques de Metrolinx Participez et d'une séance d'intervenants tenue le 20 octobre 2017. Le Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario participe aussi au processus et convient de fournir des commentaires sur les changements proposés au cours des prochaines semaines.

Le personnel résume les changements proposés. Le premier rapport sur les demandes de la police sera présenté au Conseil en février 2018.

Le Conseil discute du défi d'assurer un équilibre entre le respect de la vie privée et le désir de fournir assistance lors de situations d'urgence. Le Conseil se demande si l'exigence de formulaires et d'approbations nuit à la capacité de réponse rapide de Metrolinx. Le Conseil souligne en outre la nécessité d'avoir en place les ressources appropriées pour garantir la couverture des demandes pendant les jours fériés et les week-ends. Le personnel confirme que la couverture en place est suffisante et que les demandes urgentes sont traitées en temps opportun.

Le personnel reconnaît que la divulgation de renseignements sans mandat demeure un sujet de controverse, et ce, même si les lois actuelles n'exigent aucun mandat dans ce contexte. Le personnel décrit le processus de divulgation lors d'incidents survenant au sein du réseau de transport en commun, comme des agressions ou d'autres actes criminels. De nombreuses divulgations volontaires à la police se basent sur les demandes de victimes ou de plaignants.

Le Conseil discute de l'accroissement de la transparence découlant de la présentation du rapport annuel sur les demandes de la police et sur la divulgation de renseignements à cette dernière. Le personnel confirme que le rapport donne une description générale des types d'incidents étant à la base des demandes de la police et des parties demandant les renseignements.

Metrolinx continuera de maintenir un équilibre entre le respect de la vie privée, la sécurité et la flexibilité opérationnelle à la mise en pratique de la politique et des protocoles modifiés.

IL EST RÉSOLU tel que révisé :

QUE soient approuvées les modifications à la politique sur la protection de la vie privée de PRESTO et les recommandations liées à la réception des demandes de la police, aux réponses à ces demandes et à la production de rapports sur ces demandes comme elles sont décrites dans le rapport de la vice-présidente, chef du contentieux et secrétaire générale, et chef de la protection de la vie privée du 7 décembre 2017 (le « Rapport »);

QUE le personnel soit autorisé à apporter d'autres modifications à la politique et aux protocoles décrits dans le Rapport en fonction des commentaires reçus du commissaire à l'information et à la protection de la vie privée sous réserve que ces modifications soient mineures et n'aient pas d'incidence sur la stratégie ou les orientations générales décrites dans ce Rapport;

ET QUE, sous réserve de modifications additionnelles comme il est décrit plus haut, le personnel procède à la mise en œuvre des modifications et des recommandations relatives à la politique à compter du 1^{er} janvier 2018, avec un premier rapport annuel sur les statistiques de PRESTO relatives aux demandes provenant de la police présenté à la réunion du Conseil de février 2018.

Adopté

9. Analyse sur la technologie à l'hydrogène

Peter Zuk, chef responsable des immobilisations, de concert avec Ian Sutherland et Duncan Mills, CH2M, font état de l'analyse sur la technologie à l'hydrogène de Metrolinx et des résultats du récent symposium de Metrolinx sur l'hydraul tenu le 16 novembre 2017.

Le personnel donne un aperçu des composants d'un réseau hydraul et présente les premières conclusions en matière de demande de réseau électrique et de consommation d'énergie. Le personnel précise que l'analyse de rentabilité de l'étude de faisabilité est de nature économique.

Le Conseil cherche à savoir si le symposium a fourni l'occasion d'avoir une discussion équilibrée. Le personnel confirme que, même si les participants ont démontré de l'enthousiasme à propos de la technologie à l'hydrogène, des points de vue contraires ont été exprimés. L'étude de faisabilité de Metrolinx explorera par ailleurs

divers enjeux, comme la faisabilité commerciale, les interfaces technologiques et les risques d'intégration. Le personnel s'attend à ce que l'étude de faisabilité soit terminée et disponible en février 2018.

Le Conseil parle des préoccupations liées à la sécurité. Le personnel confirme que les enjeux de sécurité ont été étroitement examinés et qu'ils seront traités dans l'étude de faisabilité. De concert avec Transports Canada, Metrolinx veille à ce que le plan conceptuel du réseau tienne compte de toutes les règles, lois et normes actuelles en matière de sécurité applicables à la production, au stockage et à l'utilisation de l'hydrogène. Toutefois, étant donné que la technologie à l'hydrogène est novatrice, il faudra probablement approfondir les règles et lois relatives à la sécurité.

Le personnel confirme qu'aucun territoire de compétence n'a encore mis en œuvre l'hydraul avec succès à l'échelle définie dans le programme du service régional express de Metrolinx.

M. Verster confirme que la position actuelle de Metrolinx est neutre quant à la méthode d'électrification, qu'il s'agisse d'un moyen traditionnel comme un système à suspension caténaire ou la technologie à hydrogène. L'étude de faisabilité de Metrolinx explorera le potentiel de la technologie à hydrogène afin de permettre au marché d'envisager sérieusement cette option et d'y répondre en conséquence lors des activités d'approvisionnement futures. Le Conseil examine l'état actuel de la recherche et du développement concernant l'hydraul ainsi que le bassin de promoteurs potentiels pour le projet. Le personnel croit qu'il y a de l'intérêt pour la technologie à hydrogène, ce qui devrait faire agrandir le bassin de soumissionnaires potentiels au cours des deux prochaines années. Le personnel confirme que les incidences sur le domaine public ont été incluses dans le programme d'électrification.

10. Stratégie d'approvisionnement des travaux sur le corridor du SRE

Peter Zuk, Ian Sutherland et Duncan Mills présentent la stratégie d'approvisionnement des travaux sur le corridor du service régional express (SRE). Metrolinx prévoit suivre un modèle d'exécution permettant de concevoir, de construire, de financer, d'exploiter et d'entretenir (CCFEE) une infrastructure sur le corridor de réseau, en plus de fournir des services de train améliorés afin de minimiser les risques d'intégration et d'exploitation; l'organisme compte attribuer la gestion de tels risques à la partie la mieux placée pour garantir la mise en œuvre réussie de l'infrastructure au moyen des activités et de la maintenance continues du réseau.

Le modèle CCFEE a été utilisé avec succès dans l'exécution de projets de chemins de fer au Canada et sur la scène internationale, au Royaume-Uni, aux États-Unis et dans un bon nombre de pays de l'Asie du Sud-Est.

Selon les plans actuels, le promoteur retenu sera responsable de toutes les activités requises pour fournir un service de train aux gares et entre celles-ci, ce qui comprend la conduite des trains, les vérifications, les opérations et la répartition. Metrolinx aura sous sa responsabilité le personnel en relation avec la clientèle, la collecte des tarifs, les communications avec la clientèle et l'orientation. Le Conseil discute du calendrier de transition du service de Metrolinx au promoteur du modèle CCFEE.

Metrolinx et Infrastructure Ontario (IO) sont en train de sonder le marché pour obtenir des commentaires sur la structure d'offre et les principaux aspects du projet. La publication de la demande de qualification (DDQ) est prévue en mars 2018, la publication de la demande de propositions (DDP), à l'automne 2018 et l'attribution du contrat, au printemps 2020. Metrolinx est toujours en bonne voie de permettre l'électrification d'ici 2024-2025.

11. Suivi du rapport du vérificateur général

Peggy Gilmour, directrice, Vérification interne, fait le point sur les activités visant à donner suite aux recommandations de 2016 de la vérificatrice générale sur l'attribution et la supervision des contrats de construction. Le personnel est en bonne voie d'appliquer toutes les recommandations d'ici le début de 2018, à temps pour l'examen de suivi de la vérificatrice générale. Le personnel est aussi en train de s'assurer que les recommandations émises lors des précédentes vérifications ont été adoptées.

12. Rapport de la présidente du Comité sur l'expérience client

Marianne McKenna, présidente du Comité consultatif sur l'expérience client, résume les récentes activités du Comité, ce qui comprend l'examen du respect de l'horaire des trains et autobus de GO, le déploiement de la campagne de GO sur la bienséance, la présentation d'annonces automatisées bilingues dans les autobus et les trains, l'augmentation continue de l'achalandage d'UP Express, les ajouts au service pour des options accrues en semaine, le soir et le week-end, la hausse du service lors d'événements communautaires comme la Nuit Blanche et le défilé du père Noël, la plus récente campagne de marketing de PRESTO, l'adoption à la hausse de la carte PRESTO et le lancement de la campagne de marketing de GO sur la sécurité.

13. Rapports trimestriels

Les rapports trimestriels de PRESTO, Exploitation, Planification et politiques, Projets d'immobilisation, Communications et affaires publiques et Expérience client et marketing sont adoptés sans modification.

Judy Pfeifer, chef des communications et des relations publiques, souligne l'importance des partenaires communautaires de Metrolinx et du Toronto Community Benefits Network pour respecter les engagements de Metrolinx en matière d'avantages communautaires.

14. Analyse de rentabilité et gestion des bénéfices

Leslie Woo, chef de la planification, et Joshua Engel-Yan, directeur, Recherche et analyse de planification, présentent un rapport sur le cadre de gestion des avantages de Metrolinx. Le cadre exige l'exécution d'analyses de rentabilité progressives pendant le processus d'élaboration de projet en vue d'orienter la prise de décision et de garantir le côté durable des avantages déclarés de tout projet au coût en capital de plus de 50 millions de dollars pendant la conception du projet, sa réalisation et la mise en service. Le personnel s'attend à ce que les analyses de rentabilité changent pendant le cycle de vie du projet, au fur et à mesure que les renseignements sont recueillis et que le projet avance. La méthodologie constitue une pratique exemplaire au sein d'autres territoires de compétence et tient compte des commentaires de l'Institute for Transport Studies de Leeds et du Bureau de l'économie des transports du ministère des Transports de l'Ontario.

M. Verster indique que les analyses de rentabilité pour un projet représentent seulement un facteur dans le processus de prise de décision. Les responsables prendront peut-être en considération d'autres facteurs lorsque viendra le temps de prendre une décision concernant la mise au point de l'infrastructure, notamment des considérations économiques et socioéconomiques et l'harmonisation avec la politique.

Afin d'appuyer le cadre de gestion des avantages à Metrolinx, divers mécanismes de gouvernance ont été mis en œuvre, dont la nomination de commanditaires du projet et la création d'un groupe de travail interne en investissement.

Le Conseil s'informe sur le seuil de 50 millions de dollars associé à la publication. Le personnel explique que ce seuil provient de la définition du gouvernement provincial d'un grand projet d'immobilisation. Il s'agit d'une exigence minimale proposée en matière de publication d'analyses de rentabilité et non d'une limitation. Dans le cas des petits projets d'une importance stratégique autre, il est toujours possible de publier les analyses de rentabilité.

À la demande du Conseil, le personnel a convenu de revoir le seuil de 50 millions de dollars.

IL EST RÉSOLU tel que révisé :

QUE le Conseil exprime son soutien à l'adoption du rapport du personnel « Business Case Analysis and Benefits Management » (analyse de rentabilité et gestion des bénéfices [en anglais seulement]) préparé par le directeur, Recherche et analyse de planification.

ET QUE, sous réserve de l'examen du seuil approprié par le personnel, le Conseil ordonne au personnel de veiller à ce que toutes les analyses de rentabilité réalisées pendant le cycle de vie des projets et programmes de Metrolinx de plus de 50 millions de dollars soient rendues publiques avant toute prise de décision du Conseil d'administration à cet égard.

Adopté

15. PTR préliminaire

Leslie Woo ainsi qu'Antoine Belaieff, directeur, Planification régionale, Rajesh Khetarpal, directeur, Relations avec les intervenants, Lisa Salsberg, gestionnaire principale, Planification régionale, et Joshua Engel-Yan présentent les résultats des consultations et des recommandations connexes relativement au Plan de transport régional (PTR) préliminaire pour 2041. Un plan révisé et une proposition de mise en œuvre seront fournis au Conseil aux fins de rétroaction et d'approbation à la prochaine réunion du Conseil.

Les résultats des consultations avec les intervenants et le public démontrent un soutien à la vision, aux objectifs et aux cinq stratégies décrites dans le PTR préliminaire. Toutefois, il y a de nombreuses questions sur la section « Réalisation » du document, laquelle porte sur la prise de décision et le financement liés au PTR. Par conséquent, le personnel recommande que cette section forme la base d'un prochain document de travail à présenter au Conseil à la réunion suivante, après d'autres consultations. Metrolinx mènera des discussions continues sur ce sujet lors des réunions et des forums avec les intervenants.

Le processus de consultation a permis de faire ressortir un certain nombre de thèmes clés. Tout d'abord, les participants ont manifesté une impatience générale quant aux calendriers des projets, souhaitant que ces projets commencent et se terminent plus rapidement. En outre, les participants appuient les aspects de la fluidité du service et d'un transport de porte à porte par l'intégration de déplacements intermunicipaux et soutiennent les efforts de planification combinés supplémentaires en matière

d'utilisation des terres et de transport. Par ailleurs, certains considèrent qu'il faudrait davantage mettre l'accent sur les résultats désirés et mieux clarifier les rôles et responsabilités. Enfin, d'autres participants ont demandé à ce que soit mieux expliquée la mise en œuvre des projets et initiatives du PTR.

Le Conseil parle de la nécessité d'approfondir les discussions avec les intervenants, y compris avec les élus et les exploitants de services de transport en commun, ainsi que de l'importance de la collaboration et d'un consensus. Le personnel continuera de travailler avec les conseils de la région et remettra à chacun un rapport clarifiant les points réglés dans le Plan de transport régional final.

Le Conseil demande à obtenir le PTR révisé afin de le parcourir et de le commenter dix jours avant sa publication.

IL EST RÉSOLU :

QUE, conformément aux recommandations du rapport préparé par le directeur, Planification régionale, intitulé « Plan de transport régional préliminaire pour 2041 », et à toute modification future effectuée par le Conseil d'administration, le personnel doit présenter une version finale du Plan de transport régional préliminaire pour 2041 (PTR) à la réunion du Conseil de février 2018 aux fins d'approbation;

ET QUE le personnel doit présenter un document de travail « Réalisation » lors de la réunion du Conseil d'administration de février 2018 aux fins d'approbation en vue d'une publication pour consultation publique. Le document de travail « Réalisation » proposera des options d'analyse et de participation afin d'appuyer la prise de décisions permettant la réalisation du PTR pour 2041.

Adopté

SÉANCE À HUIS CLOS

16. Approbation du procès-verbal

IL EST RÉSOLU :

QUE les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration du 14 septembre 2017 et du 26 octobre 2017 soient approuvés.

Adopté

17. Progrès du fournisseur

Phil Verster présente un rapport sur les progrès du fournisseur et fait un résumé des principales conditions d'affaires modifiées venant soutenir les recommandations du personnel quant à l'entrée en vigueur d'une entente de modification avec Bombardier sur la livraison des véhicules légers sur rail pour Crosstown.

Le Conseil d'administration demande au personnel de lui revenir en cas de différences notables entre les conditions proposées et celles présentées dans le rapport.

[Texte supprimé : Conseil au gouvernement, Intérêts économiques et autres]

18. Rapport des comités permanents du Conseil d'administration

18.1 Comité exécutif

Robert Prichard, président du Comité exécutif, présente un rapport sur les réunions du 5 octobre, du 11 octobre, du 10 novembre et du 19 novembre 2017 du Comité.

En raison d'un conflit auparavant divulgué, Anne Golden a quitté la salle de réunion. Le Conseil discute brièvement de la transaction proposée de Metrolinx avec la Ryerson University.

18.2 Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques

Bryan Davies, président du Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques, fournit un rapport sur la réunion du 6 décembre 2017 du Comité.

Le Comité recommande que le Conseil approuve les questions suivantes :

18.2.1 Modifications à la Politique sur l'autorisation de contrat et l'exécution des documents

Le Comité recommande d'apporter des modifications à la Politique sur l'autorisation de contrat et l'exécution des documents de Metrolinx afin d'augmenter le niveau d'autorisation de la valeur contractuelle du chef de la direction (de 10 M\$ à 20 M\$ dans le cas de marchés sur appels d'offres) et de permettre un certain nombre d'autres clarifications mineures ainsi que des modifications d'ordre administratif.

IL EST RÉSOLU, tel que révisé, sur recommandation du Comité de vérification, des finances et de gestion des risques :

QUE, en vigueur le 1^{er} janvier 2018, les modifications à la Politique sur l'autorisation de contrat et l'exécution des documents (la « Politique ») soient approuvées comme elles sont décrites dans le rapport au Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques de la part de la chef du contentieux et secrétaire général ainsi que du directeur financier le 6 décembre 2017 (le « rapport »);

QUE le Conseil autorise les personnes précisées dans le rapport à exécuter les contrats (comme décrits dans la Politique) au nom de Metrolinx conformément au paragraphe 2.3 (a) (iii) du règlement n° 1;

ET QUE toutes les précédentes versions de la Politique soient abrogées et remplacées par la Politique modifiée telle qu'il est décrit dans le rapport.

Adopté

18.3 Comité de gouvernance

Rahul Bhardwaj remet un rapport à la réunion du 6 décembre 2017 du Comité comprenant l'examen du taux de présence des membres aux réunions du Conseil d'administration (moyenne actuelle d'environ 90 %). Le personnel demande également à revoir les exigences liées aux réunions pour évaluer la pertinence des séances semi-annuelles sur les stratégies et déterminer si une réunion est suffisante.

Le Comité recommande également que le Conseil d'administration approuve les questions suivantes :

18.3.1 Sous-comité de surveillance des projets d'immobilisations - nomination de membres du Conseil d'administration

Le Comité de la vérification, des finances et de la gestion des risques a sélectionné le président du sous-comité de surveillance des projets d'immobilisations et a nommé des membres ne provenant pas du Conseil d'administration. Comme l'a exigé le Conseil d'administration, le Comité de gouvernance doit recommander la nomination de deux membres provenant du Conseil.

IL EST RÉSOLU, tel que révisé, sous la recommandation du Comité de gouvernance :

QUE Sharleen Stewart soit nommée membre du Comité consultatif sur l'expérience client et du Comité des ressources humaines et de la rémunération;

QUE la démission d'Upkar Arora du Comité consultatif sur l'expérience client

soit acceptée;

ET QUE, sous réserve de leur consentement, Carl Zehr et Upkar Arora soient nommés à titre de membres représentants du Conseil d'administration au sous-comité de surveillance des projets d'immobilisations conformément au cadre de référence.

Adopté

18.3.2 Examen de la Charte du Conseil

Le Comité de gouvernance recommande d'apporter des modifications à la Charte du Conseil pour clarifier le rôle du Conseil en gestion des risques et harmoniser la Charte à la politique de gestion des risques d'entreprise récemment modifiée de Metrolinx, que le Conseil a approuvée le 14 septembre 2017.

IL EST RÉSOLU, sous la recommandation du Comité de gouvernance :

QUE la Charte du Conseil modifiée et jointe au rapport du 6 décembre 2017 de la conseillère juridique principale et secrétaire générale adjointe au Comité de gouvernance soit approuvée.

Adopté

18.4 Comité des ressources humaines et de la rémunération

Rose Patten, présidente du Comité des ressources humaines et de la rémunération, présente un rapport sur la réunion du 6 décembre 2017 du Comité. Le Comité passe en revue les progrès liés au Programme de diversité et d'inclusion de Metrolinx, y compris la récente approbation d'une stratégie en la matière, la structure de gouvernance proposée et les rôles clés.

Le personnel est prié de remettre au Comité un rapport sur le roulement des employés et une revue de la politique de Metrolinx relative au harcèlement sexuel.

[Texte supprimé : Relations de travail]

18.5 Comité sur l'expérience client

Marianne McKenna présente un rapport sur la réunion du 6 décembre 2017 du Comité. Le Comité discute de la stratégie de marque de Metrolinx et de l'importance de l'harmonisation de cette culture sur les lieux de travail.

19. Propositions pour l'ordre du jour de la prochaine réunion

Il n'y a pas de proposition pour l'ordre du jour de la prochaine réunion.

20. Questions diverses

Aucun autre point à traiter.

SÉANCES À HUIS CLOS

21. Séance à huis clos

Le Conseil d'administration tient une séance à huis clos en l'absence du personnel outre le président et chef de la direction.

22. Séance à huis clos

Le Conseil d'administration a tenu une séance à huis clos en l'absence du personnel.

[Texte supprimé : Relations de travail]

23. Levée de la séance

Comme il n'y avait pas d'autre question pour le Conseil d'administration, la réunion a été levée à 14 h 45.

Adopté

J. Robert S. Prichard, président

Mary Martin, secrétaire

p/s